

## Point de situation sur la réouverture progressive des établissements culturels

Suite à la réunion de travail sur la gestion des inondations en France présidée ce matin par le Premier ministre, qui a annoncé la création d'un fonds d'urgence, Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, a fait un point de situation concernant le secteur culturel.

Compte tenu de la nécessaire mise en sécurité des œuvres et des monuments, et dans l'objectif de rendre au public l'accès au patrimoine, les dates de réouverture sont les suivantes :

### Les musées et monuments déjà ouverts au public :

#### A Paris :

- Musée de l'Orangerie : réouverture le lundi 6 juin
- Bibliothèque nationale de France (site François Mitterrand et Bibliothèque de l'Arsenal) : réouverture le lundi 6 juin
- Conciergerie : réouverture le lundi 6 juin
- Grand Palais : réouverture le dimanche 5 juin
- Palais de la découverte : réouverture le dimanche 5 juin
- Sainte-Chapelle : réouverture le dimanche 5 juin

#### Hors de Paris (monuments nationaux) :

- Château de Chambord : réouverture le lundi 6 juin
- Azay-le-Rideau : réouverture partielle le lundi 6 juin
- Parc de Rambouillet : réouverture le lundi 6 juin
- Château de Fougères-sur-Bièvre : réouverture le lundi 6 juin (sauf les jardins)

### Les musées devant rouvrir dans les jours qui viennent :

- Musée du Louvre : réouverture envisagée le 8 juin, sauf pour les salles des arts de l'Islam
- Musée d'Orsay : réouverture le 8 juin de la grande nef, de la galerie des impressionnistes et des expositions temporaires

Les visiteurs sont invités à consulter les sites internet des institutions pour vérifier le dernier état des ouvertures au public.

Les directions régionales des affaires culturelles d'Île-de-France et du Centre-Val-de-Loire restent disponibles pour accompagner les propriétaires - particuliers ou collectivités territoriales - de monuments ou d'objets protégés au titre des monuments historiques, des musées de France, des maisons des illustres et de bibliothèques disposant de fonds patrimoniaux.

Par ailleurs, le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) et le Laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH) sont pleinement mobilisés pour apporter aide et conseil, notamment pour évaluer les dommages et faire des préconisations en matière de restauration des œuvres et des monuments qui auraient été endommagés.

A cet égard, les spécialistes du C2RMF pourront accueillir des œuvres dans leurs ateliers et organiser des restaurations d'urgence à la suite de visites de diagnostic sur place.

La ministre tient à saluer une nouvelle fois la mobilisation et l'implication des équipes qui ont permis de mettre à l'abri les collections patrimoniales à titre préventif et assurer la protection des monuments. Elle salue également les dispositifs de prévention mis en œuvre avec efficacité.

**Contacts :****Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France**[inondations-musees-drac.idf@culture.gouv.fr](mailto:inondations-musees-drac.idf@culture.gouv.fr)[inondations-monuments-drac.idf@culture.gouv.fr](mailto:inondations-monuments-drac.idf@culture.gouv.fr)**Direction régionale des affaires culturelles de Centre-Val-de-Loire**[inondations-musees-drac.centre@culture.gouv.fr](mailto:inondations-musees-drac.centre@culture.gouv.fr)[inondations-patrimoines-drac.centre@culture.gouv.fr](mailto:inondations-patrimoines-drac.centre@culture.gouv.fr)**Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF)**[inondations-musees-c2rmf@culture.gouv.fr](mailto:inondations-musees-c2rmf@culture.gouv.fr)**Laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH)**[inondations-patrimoines-lrmh@culture.gouv.fr](mailto:inondations-patrimoines-lrmh@culture.gouv.fr)**Contact**

Ministère de la Culture et de la Communication

Délégation à l'information et à la communication

Service de presse

01 40 15 80 20

[service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)